Image not found or type unknown

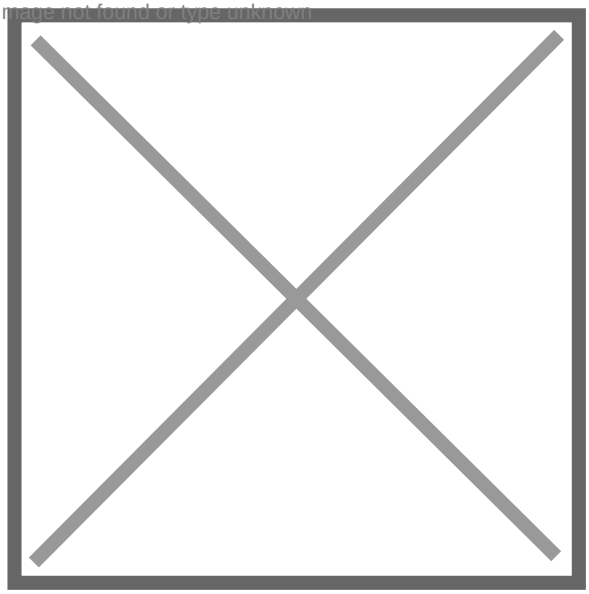

Achat d un appartement en commun avec mon copain, séparation, que

Par **BADIH**, le **02/04/2011** à **13:37**

Bonjour,

j ai acheté un appartement avec mon copain il y a 3 ans environ nous l avons acheté 50-50 devant notaire! nous nous sommes séparés, c est mon copain qui garde ledit appart, je lui laisse!! par contre je ne veux plus que mon nom apparaisse sur le dossier de crédit, chez le notaire, je ne veux plus avoir aucun lien avec cet appartement!! que dois je faire?

Par **HUDEJU**, le **02/04/2011** à **14:20**

Bonjour

Vous n'avez pas beaucoup de solutions pour sortir de cet indivision . Il faut que vous vendiez l'appartement ou soit que votre ex copain rachète votre part et ce par une autre banque .

Dans votre position actuelle , vous êtes co-emprunteur sur le crédit jusqu'au solde final , donc responsable de celui ci en cas de non pâiement .

Par **edith1034**, le **02/04/2011** à **16:17**

bonjour,

il faut effectivement le vendre, rembourser le crédit ou que le copain rachète votre part et refasse un nouveau crédit pour rembourser l'ancien

pour tout savoir sur la vente immobilière

http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm

Par **edith1034**, le **02/04/2011** à **16:17**

bonjour,

il faut effectivement le vendre, rembourser le crédit ou que le copain rachète votre part et refasse un nouveau crédit pour rembourser l'ancien

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés